



Appel à candidatures

Résidences 2021/2022

Espace de résidences pluridisciplinaires de recherche et
de création de l'Institut français du Sénégal

 Villa Saint-louis Ndar



Présentation

Située dans le paisible quartier nord de l'île de Saint-Louis, sur le site de l'Institut français du Sénégal, la Villa Saint-Louis Ndar est un espace pluridisciplinaire de réflexion, de création et de mise en pratique qui s'adresse aux professionnels (artistes, chercheurs, penseurs) émergents ou confirmés. Elle a ouvert au printemps 2019 avec pour mission de favoriser la création contemporaine en Afrique ou en dialogue avec le continent. Elle est portée par l'Institut français du Sénégal et s'inscrit ainsi dans le prestigieux réseau des Villas françaises dans le monde. Son fonctionnement s'appuie sur de solides partenariats internationaux privés et publics.

La villa dispose d'une capacité d'accueil de trois résidents en simultané pour une durée allant d'un à trois mois.

L'ambition de la Villa est de soutenir les initiatives qui promeuvent de nouveaux lieux d'expression de l'Afrique actuelle et des collaborations équilibrées entre le continent et le reste du monde. Elle est soucieuse de cette dynamique intellectuelle et créative qui fait l'histoire de l'Afrique et de la contribution du continent aux grands défis de l'Humanité.

Les actions de la Villa font de cet espace un incubateur, un stimulant de la recherche et des idées doublé d'un laboratoire de la création artistique, qu'elle contribue à amplifier et à faire résonner.

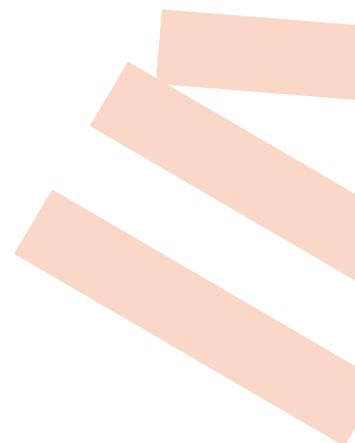
Le programme de résidences Villa Saint-Louis Ndar a reçu le soutien de l'Institut français dans le cadre du programme « La Fabrique des résidences ».



Quel est le profil des résidents ?

Le programme de résidences de la Villa Saint-Louis Ndar s'adresse à des chercheurs, des penseurs et des artistes français, africains et du monde francophone, aussi bien confirmés que récemment sortis des universités ou des écoles de formation.

Cette volonté de diversifier les niveaux de pratique découle du constat que très peu de résidences à ce jour ouvrent leurs portes aux jeunes diplômés et aux jeunes créateurs. La sélection des dossiers passera par un appel à candidatures lancé pour une durée de deux mois.

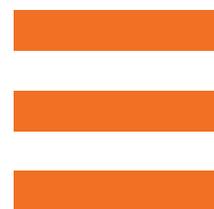


Quelles sont les disciplines concernées ?

Arts numériques



Arts visuels



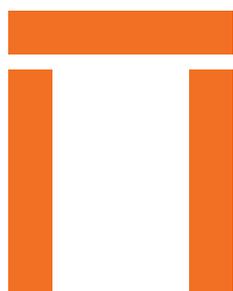
Arts de la scène



Littérature



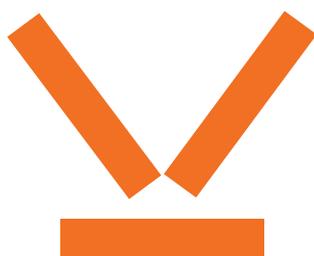
Architecture



Cinéma



Design



Recherche



La médiation

La Villa Saint-Louis Ndar accorde une attention toute particulière à la pratique de médiation afin de donner une dimension participative aux projets qu'elle accueille. Cette démarche a pour objectif d'intégrer dans le processus de création et de recherche, la population locale (publics scolaires et universitaires, artisans, acteurs sociaux, collectifs d'artistes, enseignants...). Les candidats sont donc tenus de prévoir cette composante dans leur projet.

Les conditions d'accueil

Séjour d'un à trois mois dans un cadre qui a été pensé pour accueillir des projets de recherche et de création. La Villa Saint Louis Ndar met à disposition trois chambres privatives pour les résidents, chacune augmentée d'un espace propice à la réflexion et des lieux collectifs d'échanges entre résidents.

Attribution d'une allocation de séjour forfaitaire d'un montant de **500 euros mensuels**.

Prise en charge du voyage jusqu'au lieu de résidence par l'Institut français du Sénégal ou ses partenaires.

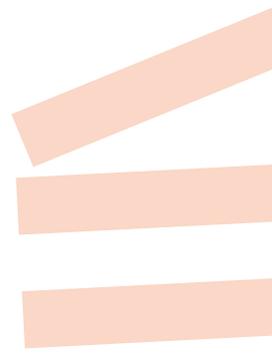
Mise à disposition sur programmation de la salle de danse, la galerie d'arts, la bibliothèque et les différents espaces de recherche et de création de l'Institut.

Comment postuler ?

Les candidats doivent créer un compte et déposer leur candidature sur la plateforme

<https://villandar.ifs.sn/#candidatures>.

La date limite de dépôt de candidature est fixée au **20 Juin 2021**.



Quels sont les critères et modalités de sélection ?

Les candidatures seront appréciées en fonction des critères suivants :

- Qualité et originalité du projet et de la démarche
- Pertinence de la démarche de partage et de transmission des savoirs
- Articulation du projet avec des problématiques locales ou régionales
- Parcours professionnel ou cursus de formation du candidat
- Faisabilité du point de vue technique et organisationnel

Les candidats devront impérativement fournir :

- Un curriculum vitae *
- Un portfolio ou dossier de présentation du travail artistique (avec des visuels) ou de recherche *
- Une courte note d'intention d'une page maximum, présentant la démarche de l'artiste ou du chercheur pour cette résidence *
- Photos légendées + copyright et matériels de communication *
- Tout document jugé intéressant en vue de compléter le dossier de candidature, à l'exception d'oeuvres originales
- Lettre de recommandation d'un partenaire, d'un professionnel ou d'une institution
- Tout document attestant d'un éventuel soutien financier (bourse, allocation, etc.)
- Articles et revue de presse.

Ce projet s'adresse à toute personne déjà engagée dans une démarche professionnelle. Il/Elle devra être en mesure de fournir un numéro de SIRET ou un numéro d'inscription, à la Maison des artistes, à l'AGESSA, ou être salarié par une structure professionnelle habilitée à établir une facturation, ou une recommandation par l'Institut français de son pays d'origine.

NB :

- En raison de l'importance accordée à la médiation et aux interactions avec différents interlocuteurs locaux, il est vivement souhaité que le candidat sache s'exprimer en langue française.
- Une assurance de prise en charge des frais médicaux, hospitaliers et rapatriement (inclus les hospitalisations et rapatriements pour cause de COVID 19) ainsi qu'une assurance responsabilité civile, sont obligatoires. Les frais d'assurance et de visa sont à la charge des résidents.

Les dossiers seront étudiés par un jury tournant composé de personnalités de l'Institut Français et de l'Institut Français du Sénégal ainsi que d'experts indépendants dans les domaines de l'art, des idées et de la recherche en France et en Afrique. Le nombre de lauréats dépendra de la durée des projets sélectionnés, entre un et trois mois. Environ quatorze candidatures seront retenues.

